

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XVIII

LEVIS—AVRIL 1912

No 4

LE COMTE D'ANCOURT (1)

— —

En appelant l'abbé Vincent-Charles Fournier à la cure de la Baie-du-Febvre, en 1810, Mgr Plessis le rapprochait de son ami intime, M. Raimbault, curé de Nicolet, et le plaçait au centre d'un groupe de prêtres français disséminés dans le district des Trois-Rivières. Huit paroisses, dans les environs de la future métropole, avaient à leur tête des prêtres français disséminés dans le district des Trois-Rivières. C'étaient, outre la Baie-du-Febvre, la ville des Trois-Rivières, Nicolet, Bécancourt, Gentilly, la Pointe du Lac, Saint-Michel d'Yamaska et Saint-François-du-Lac. Ajoutons à cette liste, déjà bien significative au point de vue curial, le fait que le curé de Nicolet était aussi supérieur du collège, et que le chapelain des Ursulines des Trois-Rivières s'appelait M. de Calonne, et l'on aura une idée assez juste de ce que pouvait prendre d'importance ce petit noyau de prêtres, ayant bu au même calice d'amertume, tous hommes d'un caractère éprouvé. Mgr Plessis avait donc cent fois raison de leur confier des cures importantes, comme celles

(1) Les notes qui suivent sont extraites d'une *Histoire de la Baie-Saint-Antoine dite Baie-du-Febvre* qui devrait être entre les mains de tous les amateurs d'histoire.

que nous venons de nommer. En les groupant, il leur donnait l'occasion de se rencontrer plus souvent, de fraterniser tous ensemble et de s'unir par des liens encore plus étroits, si possible. La religion catholique pouvait-elle souffrir de ces réunions de prêtres instruits, savants même, et prêts à tous les dévouements ?

La tradition nous rapporte qu'on appelait ce coin de notre province la *Petite France*. Heureuse *Petite France*, d'avoir eu à sa tête, de 1796 à 1847, c'est-à-dire pendant plus d'un demi-siècle, des prêtres comme les Raimbault (1), les Lé Jamtel (2), les Ciquard (3), les Fourrier, les Courtin (4), les Orfroy (5), les Joyer (6), et les Gilbert (7). Heureux curés qui avez eu des paroissiens aux mœurs si pures, des familles si dévouées à la religion et au culte de leurs ancêtres !

Au milieu de cette phalange de saints prêtres, de cette petite France, si chère à leur cœur, vint s'abattre vers 1816, un personnage mystérieux, français comme eux, et qui paraissait comme eux victime d'une odieuse persécution. Il fit l'acquisition d'une ferme dans les dix-huit arpents de Nicolet, alors annexés à la Baie. Il y vivait dans une modeste retraite, couvert de blessures, parlant un français de haut aloi, et il paraissait au vulgaire, qui a le flair excellent quoiqu'on en dise, une étoile tombée de quelque constellation. Il était paru au Canada peu après le désastre de Waterloo, y menait dans la paix et la culture des champs la vie d'un paysan de ferme modèle, et paraissait se complaire par-dessus tout au milieu de ses naïfs voi-

(1) Curé de Nicolet.

(2) Curé de Bécancourt.

(3) St-François-du-Lac.

(4) Gentilly.

(5) Pointe-du-Lac.

(6) Sorel et Pointe-du-Lac.

(7) Yamaska.

(1) *Les Eccl. et Royalistes Français*, p. 117 et 118.

sins avec qui il échangeait les petits services qui entretiennent les rapports et les lois du bon voisinage. Ceux-ci, qui l'adoraient à cause de son esprit, de son air de distinction et du bon exemple qu'il leur donnait comme cultivateur et comme citoyen, sentaient piquer et même très vivement leur curiosité de l'étrangeté de ce voisin si disparate, au milieu de leur commune, et qui semblait s'amoindrir parmi eux, pour ne pas éveiller le soupçon ou se laisser deviner (1).

Son voisin, Louis Beaulac, riche cultivateur, fameux gars de six pieds, et qui avait servi dans les milices de 1812, a eu l'avantage de connaître et de fréquenter habituellement ce personnage, et d'admirer la science militaire de "M. le comte". A son dire, M. le comte" avait toute une chambre remplie de cartes militaires et d'armes de toute espèce et de grande valeur.

A ses heures, M. le comte déployait ses cartes sous les grands ormes, près de sa maison, et là, à quatre pattes sur ses plans, il suivait et traçait des lignes, causant, discutant et interpellant tout haut, il s'animait comme au milieu de contradicteurs... probablement des ombres de Waterloo (2).

Sa maison était le rendez-vous de MM. les curés d'Yamaska, Saint-Grégoire, Trois-Rivières et surtout de ceux de la Baie et Nicolet. Il s'était également fait quelques amis dans la petite ville voisine de Trois-Rivières, où il venait de temps à autre, dans la petite commune, se retremper un peu l'esprit au milieu de la société de ces hommes d'élite qui étaient toujours ravis de le posséder. En vain fut-il sondé par celui de tous qui avait sa plus franche intimité (3), sur ce qu'il était, il avait toujours délicatement éludé la question et prié son ami de ne pas lui faire

(1) *Le Canada reconquis par la France*, p. 125.

(2) Note de M. le notaire Louis Blondin, régistrateur.

(3) L'avocat Vézina.

violence sur ce point. Seulement, quand il était question de Napoléon, des guerres de l'Empire, on voyait passer je ne sais quoi d'étrange sur son front, ses yeux sourire à travers les larmes ; puis, faisant une cabriole de diversion, d'un mot heureux il changeait de terrain et de sujet. Cet homme, apparemment sans relations du dehors, sans communication de l'intérieur fut cependant le premier informé de la nomination de lord Dalhousie au poste de gouverneur général du Bas-Canada. Il vint en toute hâte faire ses adieux à son ami de Trois-Rivières, en lui disant : Je vous quitte, mon cher, parce que l'homme avec qui j'ai lutté corps à corps vous arrive comme gouverneur ! et il s'éclipsa en toute hâte, en lui donnant une poignée de mains, et en réprimant un soupir dont on ne comprit pas bien alors la signification. Il laissa sa terre de la Baie-du-Febvre veuve de son propriétaire, et dans les cœurs de ses voisins un grand vide à combler. L'ami dont nous parlions tout à l'heure, dinant un jour à la table de lord Dalhousie, et lui faisant part de toutes ces circonstances, le gouverneur s'écria : Mais ce devait être Caulaincourt (1) ! Plus tard, on

(1) *Caulaincourt* (Auguste Louis de) duc de Vicence, né en 1773 à Caulaincourt (Aisne), mort en 1827, prit part à presque toutes les guerres de la révolution, et se fit remarquer de Bonaparte, qui le nomma grand écuyer à son avènement, puis général de division et duc de Vicence. Envoyé en 1807 comme ambassadeur en Russie, il sut se concilier l'estime de l'empereur Alexandre et fit tous ses efforts pour prévenir une rupture. N'ayant pu y réussir, il rentra en France en 1811 et prit part à la campagne de Moscou. Il tint depuis 1813 le portefeuille des relations extérieures, et fut chargé à la suite de nos revers, de différentes missions auprès des princes alliés ; il défendit toujours, notamment au Congrès de Chatillon (1814) les intérêts du fils de l'empereur. On a publié de 1837 à 1840 sous le titre de "Souvenirs du duc de Vicence" d'intéressants mémoires sur l'empire. Son fils aîné est aujourd'hui (1866) sénateur (Bouillet, Dict. d'Hist. et de Géog.)

A diverses reprises, on accusa Caulaincourt d'avoir présidé à l'arrestation et à l'assassinat du duc d'Enghien. Il se défendit et aux yeux des hommes modérés, se justifia pleinement.—Un écrit publié à Orléans, combattit cette justification.—Le duc de Vi-

apprit la mort du duc de Vicence avec des particularités qui firent croire qu'on ne s'était pas trompé sur le singulier paysan dont le mystère avait fait jeter leur langue aux chiens à tous les bons voisins de la Baie-du-Febvre : mystère qui intrigue aujourd'hui même encore l'esprit de ces braves gens, qui donneraient beaucoup pour avoir le mot de l'énigme.

Le 31 mars 1818, le comte fit baptiser un enfant à la Baie. Dans l'acte de même, il se nomme : "M. François Benoit Auguste, comte d'Ancourt," et son épouse : "Dame Adélaïde Antoinette Augustine, comtesse de Galifait". — Nous avons tout lieu de croire que ces noms sont des pseudonymes.

Quel était donc ce personnage mystérieux ? La tradition fortement enracinée parmi la classe instruite de cette paroisse l'a toujours regardé comme le ministre de Napoléon Ier, et l'on ne peut nier que cette tradition a toute l'apparence d'une vérité historique.

Voici les bases sur lesquelles elle s'appuie :

1o La similitude de noms, "Auguste d'Ancour" d'un côté, "Auguste de Caulincourt" de l'autre.

2o La ressemblance de traits.— Les derniers disparus parmi ceux qui ont connu le comte, tels que Mgr Joachim Boucher, qui avait seize ans, et Mlle Narcisse Lozeau, qui en avait vingt-et-un, lorsqu'il est parti de la Baie, prétendaient le reconnaître dans le vrai portrait du duc de Vicence, conservé dans l'album de M. Lebourdais, curé de la Rivière-du-Loup (1). Ce dernier, qui avait trente-huit ans à la même époque, a dû aussi le connaître. On se demande pourquoi conserver ce portrait si soigneusement, et l'an-

cence ne répliqua pas, pour ne point perpétuer une querelle que les passions d'alors envenimaient, et il crut prudent de s'envelopper dans l'obscurité.—(Nouvelle Biographie Générale, du Dr Hoefler, IX, page 250). Dès lors son biographe le perd de vue, et c'est précisément à la même époque, en juin 1816, que le comte apparaît à la Baie.

(1) Attestation du docteur William Smith.

noter de sa main, s'il n'y croyait voir le personnage de la Baie.

3o L'aveu du comte lui-même. D'après Mlle Narcisse Lozeau, le comte, poussé au pied du mur, aurait avoué à son père, le colonel Joseph Lozeau, sa complicité dans l'arrestation du duc d'Enghien, et par suite son identité avec le duc de Vicence (1).

4o Enfin la conviction du plus intime confident du comte, l'avocat Vézina, et de ses amis de la Baie. Le vulgaire l'appelait " Monsieur comte ", mais ses intimes qui se recrutaient parmi la classe la plus instruite, en parlant de lui, disaient simplement "Caulaincourt".

Monsieur Fournier, qui peut-être avait eu confiance en lui tout d'abord, finit par le voir d'un mauvais œil, à cause de son peu de religion et des mauvais principes qu'il émettait dans ses causeries avec les habitants. Ceux-ci aimaient à l'entendre et se groupaient souvent autour de lui pour écouter ses dissertations toujours intéressantes, mais peu édifiantes. Ce fut sans doute ce dernier point qui jeta l'éveil et finit par le discréditer aux yeux du clergé.

Il affectait, paraît-il, des manières de vivre assez singulières pour un homme de haut rang. Ainsi on le voyait venir à l'église en petite charrette, jambes pendantes en arrière de son cheval, comme le plus vulgaire charretier. Mais il voulait se cacher, dirait-on, et se dissimuler.

Quoi qu'il en soit, à l'encontre des témoignages donnés ci-dessus et qui paraissent à première vue concluants, se lève l'autorité de personnage d'une compétence indiscutable en la matière.

C'est d'abord une correspondance à ce sujet échan-

(1) Cet argument est atténué et même détruit par cette déclaration incluse dans le testament du duc de Vicence : "On ne ment pas à Dieu en face de la mort. Je jure que je n'ai été pour rien dans l'arrestation du Duc d'Enghien". *Nouvelle Biographie Générale de Hoefer*. Vol. 9, p. 250).

gée entre M. Rimbault, curé de Nicolet, et Mgr Plessis, quelque temps après le départ du comte.

M. Rimbault écrivait à Mgr Plessis, le 27 septembre 1821 :

“L’avocat Vézina me disait dernièrement que le prétendu comte d’Ancourt était réellement le fameux Caulincourt, le juge du duc d’Enghien, le confident de Bonaparte, duc de Vicence, etc., on le lui avait assuré, je ne sais sur quels fondements. C’était le seul des personnages célèbres de l’Empire, dont on avait pu suivre les traces. Je ne puis me le persuader. Auriez-vous entendu quelque chose en Europe, qui pût fonder une telle conjecture, qui est donnée comme un fait ?”

Mgr. Plessis répondit le 10 octobre suivant :

“Il ne m’entre nullement dans la tête que votre baron pût être le maréchal (1) de Caulincourt. Comptez que les amis de Napoléon élevés à ce grade étaient des hommes capables de converser autrement que celui-là” . . .

Mgr Plessis ne lui reconnaissait donc pas ce “français de haut aloi” que lui attribuait M. Barthe

Parmi les écrivains de nos jours citons le jugement de l’historien B. Sulte. Voici comment il s’exprime au cours d’une longue correspondance qui forme tout un plaidoyer marqué au coin d’une conviction inébranlable contre l’hypothèse de la présence de Caulincourt en Amérique :

“L’étranger mystérieux de 1816 m’est connu depuis 1857, où Madame Beaulieu, née vers 1790, me disait l’avoir souvent rencontré, à la Baie, dans sa famille ou parenté :—

“Le comte d’Ancour et sa femme parlaient de St-Domingue. Il avait des armes, un uniforme militaire, des papiers. Il parlait de ses campagnes militaires et

(1) Caulincourt n’était ni baron, ni maréchal, mais duc de Vicence et ministre de Napoléon.

montrait ses blessures. On disait qu'il avait laissé sa femme et que la personne qui vivait avec lui à la Baie n'était que sa maîtresse (1). Un jour, apercevant un carrosse sur la route, il saisit ses armes et gagna le bois. Le carrosse passa tout droit.

" J'ai toujours cru que d'Oncour ou d'Ancourt était un nom d'emprunt, mais Saint-Domingue mérite considération. . .

" Je dis que notre type venait de Saint-Domingue, c'est mon ancienne conviction.

" Les arguments que l'on fait valoir *in re* Vicence ne tiennent pas debout. . .

" Tant qu'on ne constatera pas la présence de Caulaincourt en Amérique, il faudra s'en tenir à un homme de Saint-Domingue. Jusqu'ici on voit Caulaincourt en France, de 1815 à 1827, date de sa mort.

" Frédéric Masson, de l'Académie française, a publié, en 1909 : *Autour de Sainte-Hélène*, 1ère série. À la p. 35, il dit que le 3 juillet 1819, madame de Montholon quitta Sainte-Hélène pour rentrer en France et que, une fois là (vers le 1er octobre ?) elle pria Caulaincourt de se rendre à Sainte-Hélène et qu'il refusa.

" A la page 37, Masson dit que, le 30 janvier 1821, Napoléon exprima le désir que l'on fit savoir à Caulaincourt combien il désirait le revoir.

" Dans 200 volumes que j'ai lus, il y a des mentions de Caulaincourt comme demeurant en Picardie, de 1815 à 1827. Durant ces années, il se défendait dans les journaux et par des brochures, des accusations, la plupart idiotes, que les partisans des Bourbons lançaient contre lui. Tout cela est de l'histoire et ne saurait être contesté. Caulaincourt a vécu de 1815 à 1827 au grand soleil de la publicité — bien malgré lui". — B. Sulte, 7 mars 1911.

(1) Le clergé ne paraît pas avoir eu de méfiance à cet égard. L'acte de baptême du 31 mars 1818 dit expressément que le mariage est légitime.

M. Sulte, qui a fait une étude approfondie du sujet qui nous occupe, a cru que notre homme pouvait être Jean-Pierre Boyer, chef du parti " français " à Saint-Domingue, qui tomba avec ce parti dès 1814. Il est marqué en exil sur une liste de 1816. Homme intègre, excellent administrateur, quoique très peu instruit il mérita d'être appelé et élevé en 1818 à la présidence de la république de Haïti. Cette dernière circonstance s'harmonise difficilement avec le séjour du comte à la Baie et ne permet pas d'arriver à rien de concluant.

Le doute plane donc encore et planera probablement toujours sur ce mystère. — La conclusion à tirer nous paraît celle-ci.

Ou bien Auguste d'Ancour est le vrai duc de Vicence tel que le veut la tradition des anciens de la Baie, ce qui n'est pas admissible, s'il est trouvé que le duc n'a pas quitté la France.

Ou bien il ne serait qu'un fourbe, un chevalier d'industrie, un aventurier, mais des plus rusés qui, pour mieux dépister les recherches et donner le change à l'opinion, aura affecté des manières, un genre de vie mystérieuse et a réussi à mystifier le peuple, en se faisant passer pour le ministre de Napoléon Ier, avec lequel il paraît avoir eu des traits de ressemblance frappante.

L'Abbé Jos.-Elz. BELLEMARE

GLANURES CANADIENNES

La *Semaine religieuse de Québec* du 14 septembre 1911 annonçait qu'on venait de retrouver le *Miscellaneorum Liber* perdu depuis plusieurs années. Le *Miscellaneorum Liber*, voilà un titre qui ne dit pas grand chose à bon nombre de nos lecteurs. Qu'est-ce donc que le *Miscellaneorum Liber* ?

C'est tout simplement un cahier de 180 pages contenant des listes de baptêmes, des noms de bienfaiteurs, etc., etc., du Domaine du Roy (de l'île aux Coudres aux Sept Îles). La première date inscrite dans le cahier est de 1691 ; la dernière de 1780. On voit d'ici toute l'importance de ce cahier.

M. l'abbé Victor-A. Huard a mis en brochure les précieuses notes qu'il a publiées dans la *Semaine religieuse de Québec* sur le *Miscellaneousum Liber*.

Le Père de la Brosse fut le dernier missionnaire jésuite du Saguenay. Il mourut le 11 avril 1792. Longtemps après sa mort le précieux cahier fut apporté à l'archevêché de Québec.

Plus tard encore, le cardinal Taschereau prêta ou donna le *Miscellaneousum Liber* au Père oblat Arnaud, alors missionnaire à Betsiamis. C'est le R. P. Lauzon, de Saint-Sauveur de Québec, qui a retrouvé le vieux cahier à la résidence des Oblats, à Betsiamis, en 1911. Il l'a rapporté à l'archevêché de Québec où on l'a déposé aux archives pour n'en plus sortir. A son âge — il a 225 ans — il a bien mérité de se reposer.

* * *

Sa Grandeur Mgr Archambault, évêque de Joliette, a défendu à tous les fidèles de son diocèse, sous peine de faute grave, de lire, d'acheter, de détenir, de prêter, etc., le livre intitulé *La vie*, que vient de faire paraître M. Albert Laurendeau, médecin, de Saint-Gabriel de Brandon.

* * *

M. J.-F. Saint-Cyr, magistrat de district à Saint-Jean, vient de publier, chez les éditeurs Wilson & Lafleur, à Montréal, un ouvrage qui devrait trouver sa place dans les bibliothèques de tous les avocats de la Province et de ceux qui s'occupent de tempérance. C'est une annotation de la Loi des Licences de Québec.

Cet ouvrage comprend toute la législation sur les liqueurs enivrantes, les références des différents articles entr'eux, les jugements rendus sur cette matière dans la puissance du Canada et les concordances avec les lois des licences des autres provinces et avec l'acte de tempérance du Canada, etc., etc.

Diverses tables des matières, claires, méthodiques et bien disposées permettent de trouver d'un coup d'œil les renseignements dont on a besoin.



Une tribu privilégiée c'est la petite tribu des Micmacs qui a célébré l'année dernière le troisième centenaire de sa vocation à la foi.

La brochure du Père Pacifique : *Une tribu privilégiée ; souvenir du IIIe centenaire des Micmacs*— nous donne en quelques pages l'histoire des Micmacs.

La tribu des Micmacs appartient à la grande famille des Algonquins, qui occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord.

Les Micmacs sont aujourd'hui disséminés en petits groupes un peu partout dans la partie orientale du Canada. Le plus considérable est Ristigouche, sur la baie des Chaleurs. Mais le grand chef de toute la tribu réside au Cap Breton.



La *Presse* du 26 mars 1912 publiait la lettre suivante d'un négociant français établi à Montréal, M. J.-R. Genin, et qui arrivait justement d'Europe.

“ Je désire, sans plus tarder, vous faire part des impressions que j'ai ressenties le 16 février dernier, lors de mon passage au Havre. Ayant une journée devant moi avant le départ du bateau “ La Touraine ”, par un temps splendide; je partais en taxi-auto visiter Sainte-Adress ainsi que le cimetière du Havre en compagnie

de notre agent consulaire à Québec, M. E. Roumilhac, et du commandant Viau, du yacht " La Bacchante ". Le but de notre visite au cimetière était de visiter tout particulièrement la tombe de notre poète canadien Octave Crémazie.

" Je ne vous cacherai pas, Monsieur le Directeur, que nous sommes revenus de cette visite péniblement impressionnés. Nous avons trouvé cette tombe, comme vous le démontrera, du reste, la photographie ci-jointe, dans un état de délabrement complet; couverte de grandes herbes, sans le moindre entretien, et dominée seulement par une grande croix à demi renversée, qui seule, rappelle aux passants que là, dort, de son dernier sommeil le plus illustre de nos poètes canadiens.

" Nous avons considéré comme un impérieux devoir de rappeler à la population canadienne-française de la province de Québec, que le monument élevé à Crémazie sur une de nos places publiques n'est pas suffisant, et que nous avons un autre devoir: celui d'honorer et de faire entretenir plus convenablement le terrain dans lequel il repose.

" Aussi, je crois avoir l'appui de tous les Canadiens-Français et des Français habitant le Canada, en vous demandant d'ouvrir dans votre journal une souscription pour l'érection d'un petit monument en granit du Canada qui sera envoyé au Havre pour être élevé sur la tombe de Crémazie, et pour qu'une modeste somme de 400 à 500 dollars soit placée dans des conditions telles, que le revenu serve à faire entretenir à perpétuité la tombe de celui qui a si merveilleusement chanté les gloires de son pays et de la race française.

" Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Directeur, de bien vouloir m'inscrire pour une somme de \$50.00, et d'inscrire également notre agent consulaire à Québec, M. E. Roumilhac, pour \$25.00 et M. C. A. Wilson, député de Laval, pour \$10.00 et M. Gonzalve Désaulniers, avocat, pour \$10.00.

M'est-il permis d'ajouter que, comme Français, je

suis particulièrement heureux de prendre part à cette souscription qui n'est qu'un modeste hommage à celui qui a dit de si belles choses sur le dévouement et le patriotisme français."

La *Presse* et la *Patrie* ont immédiatement ouvert des listes de souscriptions pour élever un monument convenable sur la tombe du poète canadien.

* * *

Depuis le 26 juillet 1911 les différentes maisons de Rédemptoristes établies au Canada sont formées en Province.

C'est en 1879 que les Rédemptoristes de Belgique mirent pied-à-terre sur le sol canadien. Ils venaient prendre la direction de la paroisse et du pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré.

Cinq ans plus tard, en 1884, une autre desserte paroissiale, Sainte-Anne de Montréal, leur était donnée.

En 1896, le Carmel d'Hochelaga devenait l'asile des Rédemptoristes. En 1896 encore, on jetait les bases d'un Juvénat à Sainte-Anne de Beaupré.

En 1900, le nombre des vocations augmentant sans cesse, on résolut de fonder un noviciat au pays, et c'est à Hochelaga qu'il fut établi.

En 1907, fut fondée, à Ottawa, la maison d'études supérieures des Rédemptoristes, autrement dite *Studentat*.

Les Rédemptoristes ont donc aujourd'hui une province distincte, s'administrant elle-même, et ne relevant que de l'autorité centrale qui réside auprès du Révérendissime Père Patrice Murray, supérieur-général de la Congrégation à Rome.

* * *

Mgr Gérin, prélat de la maison du Pape, nous apprend que huit zouaves pontificaux canadiens reposent

dans le cimetière San Lorenzo, à Rome : Joseph Leblanc, Arthur d'Estimauville, Napoléon Munro, Charles Taschereau, Sifroi Desjardins, Agapit Bondy, Jérémie Lefort et Xavier Palardy. Le cimetière San Lorenzo, un des plus beaux du monde, attire tous les visiteurs de Rome. Que les Canadiens, dit Mgr Gérin, ne manquent jamais d'y aller donner un pieux souvenir aux chers compatriotes qui, tombés au poste, n'ont pas goûté les joies du retour.



Dit le Père Louis Lalande, J. :

“ M. Paul Morin, un jeune poète canadien, — il n'a que vingt-trois ans, — vient de publier à Paris, un recueil de vers, sous ce titre *Le Paon d'Email*. Ce sont des pièces de courte haleine et d'inspiration diverse, dont plusieurs sont purement descriptives, écrites au cours des voyages de l'auteur à travers l'Europe, ou à travers son atlas et ses manuels d'histoire.

“ On a fait au livre un accueil chaleureux, mêlé de surprise. Certains journalistes ont même poussé l'éloge jusqu'au dithyrambe, tandis que d'autres, faisant la part des critiques et des louanges, se sont chargés de mettre les choses au point.

“ Ce qui distingue le *Paon d'Email*, comme d'ailleurs la plupart des recueils de ce genre, ce ne sont pas les idées qui s'y trouvent — on ne les cherche pas là d'ordinaire — mais la forme donnée aux idées que ne s'y trouvent guère. On y remarque une main d'artiste, la connaissance et la souplesse du métier, des bonheurs de rime sonnante riche, des mots heureux et souvent — malgré certaine affection mièvre et la complaisance en des termes plus rares que juste — le sentiment délicat des choses, rendu avec toute la virtuosité d'un vrai poète.”

* * *

Dans le *Chronicle*, de Québec, du 26 mars 1912, M. P.-B. Casgrain remet les choses au point au sujet d'un épisode de l'histoire de la vieille capitale.

Il y a à Québec deux maisons qui portent le nom de Kent House, l'une rue Saint-Louis, en face du palais de justice, l'autre près des chûtes Montmorency.

M. Casgrain prouve que la seule vraie maison Kent est celle de la rue Saint-Louis. Cette maison fut occupée par le duc de Kent, père de la reine Victoria, pendant son séjour à Québec. La maison en question appartenait alors à Melle Isabella Mabane, sœur et héritière du juge Adam Mabane. Cette maison et le terrain qui l'entourait avaient d'abord appartenu à la famille de Lotbinière. A la conquête elle était la propriété de M. de Ramezay, lieutenant de roi, celui-là même qui remit Québec aux Anglais.

La maison actuellement connue sous le nom de Kent House, près des chûtes Montmorency, fut construite par M. Patterson, marchand de bois. Elle n'a jamais été, par conséquent, habitée par le duc de Kent.

Ce qui est probablement la cause de l'erreur c'est que sir Frederick Haldimand avait fait construire un cottage, tout près des chûtes Montmorency, avec une vérendah qui donnait absolument sur les eaux bouillonnantes. Haldimand occupait ce cottage comme résidence d'été. Le duc de Kent l'habita aussi pendant les étés de 1791, 1792, 1793 et 1794.

Dans le journal de la baronne de Riedesel publié par la Société Littéraire et Historique de Québec on trouvera une description du cottage de Haldimand.

* * *

A l'occasion du millénaire de la Normandie, M. A. Bollaert, de New-York, a traduit en très beaux vers français le magnifique poème de Longfellow, *Evangeline*.

Le travail de M. Bollaert est précédé d'une préface de l'honorable sénateur Poirier.

Nous avons bien hâte de faire la comparaison entre la traduction de Bollaert et celle de notre compatriote, M. L.-P. LeMay, qui a été très bien accueilli du public.

• * •

Dans la livraison d'avril des *Annales du Très Saint-Rosaire*, on trouve des pages intéressantes sur l'histoire du Cap de la Madeleine et de son vénéré sanctuaire.

En 1636, les Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France donnaient à M. de la Ferté, abbé de la Madeleine, une concession de dix lieues de front sur trente de profondeur. M. l'abbé de la Madeleine donna immédiatement deux lieues de front sur trente de profondeur de cette concession aux Jésuites pour y établir un établissement de Sauvages chrétiens.

Le titre officiel de la donation de M. l'abbé de la Madeleine aux Jésuites n'est daté, cependant, que du 20 mars 1651.

Le Cap désigné auparavant sous le nom de Cap des Trois-Rivières s'appela dès lors Cap de la Madeleine, en l'honneur du généreux donateur.

DATES CANADIENNES

1er avril 1828.—Mort de M. Charles Lefrançois, imprimeur. Il était imprimeur du *Canadien* en 1810 et avait été jeté en prison en même temps que les patriotes Bédard, Taschereau et Blanchet.

2 avril 1875.—Mgr Taschereau défend aux catholiques de l'archidiocèse de Québec de lire le *Daily Witness*, de Montréal, sous peine de privation des sacrements, même à l'article de la mort.

3 avril 1756.—La flotte portant Montcalm, Lévis, Bougainville, etc., laisse Brœst pour le Canada.

4 avril 1890.—Mort de l'honorable P.-J.-O Chauveau, shérif du district de Montréal.

5 avril 1762.—Le bureau des douanes de Sa Majesté à Québec est régulièrement organisé. M. Thomas Knox en est le premier percepteur.

6 avril 1815.—Jour d'actions de grâces pour le rétablissement de la paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

7 avril 1672.—M. le comte de Frontenac est nommé gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France

8 avril 1688.—Etablissement du bureau des pauvres à Québec.

9 avril 1741.—A Paris, sacre de Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, par Mgr de Vintimille, archevêque de Paris.

10 avril 1885.—A Montréal, mort de M. Côme-Séraphin Cherrier, avocat.

11 avril 1858.—Fondation de la Société Historique de Montréal.

12 avril 1838.—Mgr Lartigue établit l'Oeuvre de la Propagation de la Foi à Montréal.

13 avril 1668.—Léger tremblement de terre dans la région de Québec.

14 avril 1833.—A Paris, mort de M. Joseph-Isidore Bédard, avocat, député du comté de Saguenay, fils du juge Pierre Bédard, à l'âge de 27 ans.

15 avril 1634.—Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec.

16 avril 1651.—Représentation du *Cid* de Corneille à Québec.

17 avril 1771.—La cathédrale de Québec fermée depuis l'été de 1759 est de nouveau livrée au culte.

18 avril 1661.—Mgr de Laval excommunie nommément Pierre Aigron dit Lamothe qui a encouru plusieurs fois la peine de l'excommunication pour avoir

vendu de la boisson aux Sauvages et qui ne veut pas cesser sa mauvaise vie.

19 avril 1840.—Mgr Ignace Bourget succède à Mgr Lartigue sur le siège épiscopal de Montréal.

20 avril 1881.—Incendie de l'église et du presbytère de Saint-Narcisse de Beaurivage

21 avril 1827.—William Ross, Benjamin Johnson et Robert Ellis (nègre) sont pendus à Québec pour un vol commis au presbytère de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy.

22 avril 1699.—Mort de M. Renaud d'Avesnes des Méloizes, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine.

23 avril 1858.—M. l'abbé Jean Langevin, curé de Beauport, est nommé principal de l'École normale Laval, à Québec.

24 avril 1905.—Mort de M. Jules-Paul Tardivel, directeur de la *Vérité*.

25 avril 1699.—Angélique Hayot, de la Pointe-aux-Trembles, entre au noviciat de l'Hôpital-Général de Québec. C'est la première novice admise dans cette communauté.

26 avril 1849.—Les Tories incendient le Parlement à Montréal.

27 avril 1628.—Première terre labourée au Canada (à Québec) par Guillaume Couillard.

28 avril 1760.—Seconde bataille des Plaines d'Abraham ou bataille de Sainte-Foy.

29 avril 1848. — L'honorable M. Thomas-Cushing Aylwin est nommé juge de la Cour du Banc de la Reine.

30 avril 1672.—Mort de la mère Marie Guyart de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure du monastère des Ursulines de Québec.

LOUIS DE GONZAGUE BAILLAIRGÉ

Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, conseil de la reine, chevalier commandeur de l'ordre illustre de Saint-Grégoire-le-Grand et comte romain, naquit à Québec.

Il était le plus jeune des quatre fils de Pierre-Florent Baillairgé, architecte et trésorier de la cité de Québec, et de Marie-Louise Cureux de Saint-Germain.

Il fit son cours d'études classiques au séminaire de Québec de 1822 à 1830.

Il commença à étudier le droit chez l'honorable Louis Panet, mais ce dernier ayant été nommé juge, il continua son cours avec l'honorable René Edouard Caron.

Il fut admis au barreau le 12 octobre 1835.

En 1844, il entra en société avec son ancien patron l'honorable René-Edouard Caron, alors maire de Québec, et plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en remplacement de Sir Narcisse Belleau.

En 1850, il fut nommé, conjointement avec son associé, avocat de la corporation de Québec, et la société fut dissoute en 1853, lorsque l'honorable Caron fut nommé juge de la Cour du Banc de la Reine, en appel, laissant M. Baillairgé à la tête d'une des plus fortes clientèles du barreau.

M. Baillairgé fut alors nommé seul avocat et aviseur légal de la corporation et continua d'en exercer les fonctions jusqu'au 9 octobre 1885, date à laquelle il pria le conseil de ville de lui adjoindre, pour la gestion des affaires de la cité, l'honorable C.-A.-P. Pelletier, sénateur, dont il avait été le patron et qui, depuis plus de vingt ans, pratiquait comme avocat à son bureau. Le conseil de ville s'empressa de se rendre à la demande de M. Baillairgé.

M. Baillairgé fut un des membres fondateurs de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, fondée en 1842. Il succéda à Narcisse, plus tard Sir Narcisse Belleau, comme commissaire-ordonnateur de la Société, et en devint plus tard le président. Il démissionna en 1859

ses affaires l'y obligeant, tout en demeurant membre. Pendant ce long espace de temps, il mit toute son énergie à assoier cette société sur des bases solides et à veiller à ses intérêts, et il est parvenu à établir entre elle et les sociétés sœurs de la ville, un lien de fraternité qui depuis ne s'est pas brisé.

Il fut aussi un des membres fondateurs de l'Institut Canadien de Québec, si humble d'abord et devenu si florissant ensuite. L'Institut Canadien fut fondé en 1848. En 1873, il fut nommé un de ses président honoraire.

A plusieurs reprises, ses concitoyens le prièrent de vouloir consentir à se présenter comme candidat au Parlement, pour la ville de Québec, surtout en 1857, mais toujours il s'y refusa.

M. Baillairgé fut un des fondateurs du *Courrier du Canada*, à Québec, et l'un de ceux qui furent obligés de faire face aux nombreuses difficultés qui surgissent, presque toujours, lors de la fondation d'un journal. Les autres fondateurs furent Mgr Antoine Racine, l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau, M. M. E.-H. Simard, Eugène Chinic, Dr Robitaille, Dr J.-C. Taché, etc., etc.

En 1855, le gouvernement ayant décidé de nommer des juges assistants pour la Cour Supérieure pendant la durée de la Cour Seigneuriale, fit offrir une de ses places à M. Baillairgé.

En 1856, le gouvernement lui offrit la place de recorder de la ville de Québec créée pour la première fois par les Statuts 19-20 Victoria, chapitre 106.

En 1860, pendant la retraite de l'honorable juge en chef Bowen, on lui fit l'offre d'être juge *ad hoc*, pendant tout le temps de cette retraite.

La même année, on lui offrit la place de juge de la Cour Supérieure devenu vacante, le 1er juillet 1860, par la mort de l'honorable juge Power.

Préférant à tout, son indépendance, il ne put se ré-

soudre à accepter aucune de ces charges, quelques lucratives et honorifiques qu'elles fussent.

En 1863, sous lord Elgin, il devint lieutenant-colonel du 2^{ème} bataillon de milice de Québec.

Il fut nommé conseiller de la reine, la même année, sous l'administration Dorion.

En 1873, il fut fait batonnier du barreau de Québec.

C'est à M. Baillairgé que nous devons la possession du drapeau de Carillon, cette vieille relique du régime français et qui chaque fois qu'il figure dans notre procession de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec, rappelle le souvenir des vaillants exploits de nos aïeux à la mémorable journée du 8 juillet 1758.

M. Baillairgé fut, avec son ami le docteur Robitaille un de ceux qui concurent l'idée de réunir et de déposer dans un seul tombeau, les ossements dispersés des braves grenadiers français de la Reine et des braves highlanders du 78^{ème} régiment anglais, qui furent tués sur les hauteurs de Sainte-Foy, pendant la bataille entre Lévis et Murray. C'est à l'énergie et au zèle de M. M. Baillairgé et Robitaille que nous devons la construction du monument des Braves de 1760.

En 1882, M. Baillairgé conçut le noble et religieux projet de faire ériger une église ou chapelle dans chacune des cinq parties du monde, sous le vocable des Saints patrons de quelques membres de sa famille.

Une de ces églises a été bâtie au sud du lac Victoria Nyanza, dans la partie orientale de l'Afrique, à cinq cents milles environ à l'ouest de la mer Indienne. C'est la première église en pierre qui ait été construite dans l'intérieur de l'Afrique. Elle a été nommée Saint-Pierre de Bukumbi.

En 1886, il fit construire une deuxième église à Rapid-Creek, près de Palmerston, dans le nord de l'Australie. Elle a été dédiée à la Vierge Marie.

Une troisième église, celle de Saint-François-Xavier, fut commencée en 1884 et complétée en 1885, à Haïmen, province de Riang-Nau, en Chine.

La quatrième église construite aux frais de M. Baillairgé s'élève au Saut-au-Cochon, près de Notre-Dame de Bethsiamits, dans la préfecture du golfe Saint-Laurent. Elle est sous le patronage de saint Louis de Gonzague.

Une cinquième église est située à Souakin, un des ports de la Nubie, sur la mer Rouge, à 875 milles environ au sud-est de Suez. Cette église a été construite en 1887 et porte le nom de Sainte-Louise.

Le 24 février 1885, M. Baillairgé fonda une chaire d'éloquence sacrée et profane dans la faculté des arts de l'université Laval, à Québec. Cette chaire porte son nom, il l'a dotée d'une somme de \$10,000.

Le 18 mars 1887, par Crevet apostolique, Léon XIII, nommait M. Baillairgé chevalier-commandant de l'ordre illustre de Saint-Grégoire-le-Grand.

En 1887, M. Baillairgé fit don d'une statue du Sacré-Cœur de Jésus, aux Sœurs de la Charité, pour la chapelle de leur maison-mère, à Québec. Cette statue qui a quinze pieds de hauteur et pèse environ quatre mille quatre mille livres fut placée sur le sommet du portail de la chapelle.

M. Baillairgé s'est beaucoup intéressé à la chapelle du Sacré-Cœur de la basilique de Québec. Le parquet en tuiles émaillées, la balustrade de l'autel et le tabernacle sont dûs à sa générosité.

M. Baillairgé fut aussi le fondateur de la Villa Manrèse, maison de retraite de la compagnie de Jésus à Québec. Elle est située sur le chemin Saint-Foye. La Villa Manrèse sert aux prêtres, aux religieux et même aux laïques qui veulent y faire des retraites. En 1894, M. Baillairgé gratifia la compagnie de Jésus d'un nouveau don de \$10,000 pour aider à la construction et à l'achèvement de la chapelle de cette institution.

A l'occasion du jubilé sacerdotal du cardinal Taschereau, M. Baillairgé se mit à sa disposition pour venir au secours de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à

Québec, dont l'existence était menacée. L'aide qu'il donna à cette institution lui valut le titre de *second fondateur*. Il fonda de plus dans le même hôpital un orphelinat auquel le cardinal Taschereau donna le nom d'Orphelinat Baillairgé, pour perpétuer le souvenir de son fondateur.

Mgr Bégin, successeur du cardinal Taschereau comme archevêque de Québec, s'empressa de faire connaître à Léon XIII les œuvres de M. Baillairgé, et Sa Sainteté, pour en témoigner sa satisfaction, le créa, le 6 mars 1893, comte romain.

LE ROY DE LA POTHERIE

seigneur, comte de la Potherie, seigneur de Champ demanche, Saintours au Canada, etc. Famille noble divisée en plusieurs branches, établies en Normandie, Anjou, Bretagne, Paris, dont il est parlé dans l'*Armorial gen de France*, reg VII. tome XI.

Suivant un mémoire envoyé (1) et signé d'Hozier de Sérigny, elle remonte par filiation suivie à

II PIERRE LE ROY. Ier du nom, Ecuyer, Seign. de la Potherie, de Bacqueville, de la Mare-Auteuil, et du fief du Mesnil-Desplanches, autrement dit le fief de Laval et connu par des lettres de Charles VIII datée d'avril 1483, où il est qualifié, Ecr. Sign. de la Potherie. Ces lettres énoncent qu'il avait obtenu un mandement du bailli de Rouen pour prendre au corps et conduire prisonnier en la dite ville de Rouen, Pierre le Picart, son domestique qui avait outragé Jacqueline le Bray. On trouve ce Pierre le Roy aussi qualifié Ecr. Seing. de Bacqueville et de la Potherie dans une vente du 28 juillet 1487 et dans une transaction qu'il fit le 21 novembre 1502 avec l'abbesse

1 Envoyé à Lachessaye-Desbois pour son dictionnaire généalogique.

et le monastère de Fontaine-Guérard sur le procès qu'ils avaient pendant eu la Vicomté d'Andelli devant le Vce. de Gisors, etc.

I Pierre, qui suit :

II Jacques, rapporté après son frère aîné.

II PIERRE, Ile. Ecr. Seign. de Bacqueville.

I Jean, fut père de Jeanne qui porta la terre de Bacqueville à son mari Girard du Chassis.

II JACQUES : Seign. de la Potherie et de Néron. Epousa Isabeau de Baillon.

I Claude, qui suit :

II Isabelle, mariée à Jean Bonvallet.

III Marie, mariée à Jacq. Mesnoust.

III CLAUDE : épouse Charlotte Pinon 1577.

I Charles, qui suit :

II Claude, Chartreux.

III Pierre, Prêtre

IV Robert, mourut sans enfants.

V Jacques, " " "

VI Nicolas, auteur d'une branche établie au Canada, et rapportée en son rang.

VII Isabelle, mariée à Aristarque Tardieu.

IV CHARLES, marié à Renée du Tronchay.

I Charles, chevalier, mort sans alliance.

II Claude, " " " enfants.

III Robert, qui suit.

V Marie, religieuse.

VI Renée, "

VII Françoise "

V ROBERT, épousa Anne de Moucy.

I Charles, mort jeune.

II Pierre, qui suit :

III Robert, mort jeune.

VI PIERRE, marié à Marie-Françoise de Boylesve.

I Pierre-Louis-Cyr. N'eut pas d'enfants.

II Urbain, qui suit :

- III Pierre, postérité rapportée plus loin.
- IV Anne, religieuse.
- V Perrine-Françoise-Renée, mariée à Charles de Boylesve.
- VII URBAIN, épousa Catherine - Marguerite - Renée Cupif.
 - I Louis, qui suit :
 - II Marie-Françoise, mariée à Charles-Louis de Boylesve.
- VIII LOUIS, chev. comte de la Potherie, né 1736, maria Jeanne-Françoise Mesnage.
 - I Louis, né 22 avril 1762.
 - II Marie, " 13 déc. 1763.
 - III Pauline, né 31 juill. 1765.

SECONDE BRANCHE

- VII PIERRE, (3e fils de Pierre IIe du nom) épousa Geneviève-Catherine Petit.
- VIII PIERRE, né 21 oct. 1737, marié à Marie-Innocente-Jeanne-Baptiste de Lantivy :
 - I Louis, né 9 mars 1771.
 - II Pierre, appelé chev. de Brouillé, né 22 av. 1772.
 - III Cyr, né 15 juillet 1774.
 - IV Augustin, né 28 fév. 1779.

TROISIÈME BRANCHE

actuellement établie au Canada.

- IV NICOLAS, (6e fils de Claude et de Charlotte Pinon,) marié à Marguerite d'Amours, fille de Gabriel, seign. de Serain.
 - I Charles-Auguste qui suit :
 - II Marguerite.
- V CHARLE-AUGUSTE le Roy de la Potherie, chev. seign. de la Potherie, de Cossart, etc. baptisé 24 dec. 1634,

alla depuis s'établir dans l'île de la Guadeloupe et y fut enterré le 7 mai 1702 dans l'Hôpital de la Charité de St-J.-B. de cette île. Il avait épousé Catherine-Françoise de Siquet de Manville.

I Jacques, né à la Guadeloupe; servit en qualité de capitaine d'une Cie détachée de la marine aux îles de l'Amérique. Se maria 3 mai 1694 à Basse-Terre, Guadeloupe, à Marie-Anne Millet.

II Claude-Charles, qui suit :

VI CLAUDE-CHARLES, chev. seign. de la Potherie, de la Touche en Touraine et en partie de St-Ours, dans la Nouv. France. Y exerça d'abord la charge de contrôleur de la marine et des fortifications, fut fait depuis chevalier de St-Louis, capitaine des troupes du détachement de la marine et aide-major général de la Guadeloupe. Il était né à Paris 15 mai 1663 et mourut le 18 avril 1736. Il avait épousé par contrat 13 fév. 1700 Elisabeth de St-Ours, morte à la Guadeloupe 4 oct. 1719, fille de Pierre seign. de St-Ours, des Chaillons, etc. premier capitaine d'une Cie franche d'un détachement de la marine, entretenu par le roi au Canada et de Marie Mullois. Il eut :

I Charles-Auguste, qui suit :

II Pierre-Denis, rapporté plus loin.

III Marc-René-Augustin, rapporté plus loin.

VII CHARLES-AUGUSTIN, né à Québec 2 janv. 1702, chev. seign. en partie de St-Ours au Canada et de la Touche en Touraine a été successivement capitaine des troupes du roi à la Guadeloupe, aide-major et lieut. de roi de cette île, commandant le département de la Basse-Terre, chev. de St-Louis. A épousé (1^o) 27 fév. 1737 Marie-Anne le Bourg d'Esclainvillers morte sans enfants déc. 1749 et (2^o) 31 juillet 1753 Marie-Catherine du Gards du Charmois, dont :

I Caroline-Marie-Catherine - Elisabeth-Georgette, née à la Guadeloupe 14 nov. 1755.

VII PIERRE-DENIS-CLAUDE, chevalier, seign. de St-Ours, au Canada, lieut. des troupes détachées de la marine à la Guadeloupe où il mourut en 1750. Y avait épousé en nov. 1736, Anne Bachelier, fille du major général de cette isle et sœur d'Angélique-Françoise, femme de Marc-René-Augustin son frère. Il a laissé :

I N... le Roy de la Potherie, de Manville.

II François.

3 et 4 Deux filles.

VII MARC-RENÉ-AUGUSTIN, chev. seign. en partie de St-Ours, cous. du Roi au cous. sup. de la Guadeloupe ; y naquit le 18 av. 1711 et mourut à St-Dominique en 1750. Il avait épousé, le 1er oct. 1736, Angélique-Françoise Bachelier, fille du major-général de la Guadeloupe, dont :

I Marc-René-Bernard.

II Et un autre fils.

Les armes d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois ombres de soleil du même à huit rayons ondes, posés 2 en chef et 1 à la pointe de l'écu.

RÉGIS ROY

RÉPONSES

LE MINISTRE DELISLE, (XVIII, I, p. 31.) — Si l'on réfère à la note A, p. LXXX, du *Rapport sur les Archives Canadiennes*, de 1885, on constate que le révérend David Chabrand Delisle ne fut pas le premier ministre protestant de Montréal, car il signale lui-même que les révérends O'Gilvie et Bennett étaient dans notre ville, durant les trois ans qui précèdent son arrivée. Il ajoute encore que les révérends Doty et Stuart ont tenu école en différents temps et qu'ils ont baptisé et marié, ainsi que le révérend Bethune, de la

secte presbytérienne, mais qu'aucun de ces messieurs n'a tenu registre.

Son registre, à lui, commence en novembre 1766, et il semble avoir tenu compte de tous les mariages, baptêmes et sépultures auxquels il a présidé jusqu'à la fin de l'année 1693, soit quelque mois avant son décès.

Suivant la coutume anglaise, dans les actes de mariage, il ne mentionne pas les noms des parents des époux ; dans les actes de baptêmes, il n'indique que par le nom de fille de la mère, et dans les décès, il se contente, d'inscrire le nom du décédé, sans aucun autre détail. Cela, enlève beaucoup de valeur historique à ces registres.

Autre remarque : la copie de ses actes, de 1766 à septembre 1786 qui se trouve dans le Rapport cité plus haut diffère, en ce qui regarde l'orthographe des noms, etc., de celle qui existe dans les voutes des archives de Montréal.

Au cours de l'intéressant article sur le clergé protestant du Bas-Canada, que M. F.-J. Audet, des archives fédérales, a publié dans les *Mémoires de la Société Royale*, (2e série, Vol. VI, p. 133 et seq.) on voit que M. Delisle " n'officiait que les dimanches matins et encore très irrégulièrement. La petite population protestante de langue française de Montréal, assistait si peu aux offices que durant l'espace de quatre ans, il n'y fut pas prononcé quatre sermons dans cette langue. Les offices du soir n'avaient jamais lieu et les sacrements de la communion n'étaient guère administré que trois ou quatre fois l'an."

M. Delisle semble avoir résidé pendant 28 ans, à Montréal et il aurait eu environ 36 ans, lors de son entrée en fonction.

De son mariage, naissent les enfants suivants . Ann, 1769 ; (décédée en 1784,) Fanny, 1770 ; Margaret, 1772, inhumée la même année ; David, 1774 ; George, 1776 ; Harriet, 1777 ; Frederick, 1780.

Le pasteur Delisle décède le 28 juin 1794 et il est

inhumé deux jours après par le Revd. James Tunstall. Sa femme décéda la même année.

A l'époque de sa mort, M. Delisle était chapelain de la garnison.

E.-Z. MASSICOTTE.

LA DEVOTION A SAINTE ANNE DANS LA NOUVELLE-FRANCE. (VI, XII, p. 378)—En quelle année la dévotion à sainte Anne a-t-elle été implantée dans la Nouvelle-France ?

Grand nombre de livres, vies et manuels de sainte Anne ont traité la question, mais d'une manière imparfaite et sans la résoudre, soit parce qu'on attache une signification synonyme aux mots culte et dévotion, soit parce qu'on en restreint la portée à la côte de Beaupré ou encore qu'on se laisse égarer par les détails imaginaires d'une légende.

Evitons ces écueils et, à la lumière de notions précises, cherchons à élucider la question.

Et d'abord, qu'est-ce que la *dévotion* ? La dévotion, répond saint Thomas, est "la volonté de se livrer avec zèle au service de Dieu" et à tout ce qui se rapporte à lui. Elle est cet acte de volonté qui agit sur les autres facultés de l'âme comme le moteur sur le mobile : elle le met en mouvement en s'imprimant à elle-même l'impulsion qui la porte vers les moyens ; elle se trouve par conséquent dans les divers genres d'actes qu'elle fait produire comme la vertu du moteur dans le mouvement.

Quoique toute intime de sa nature, la dévotion ne reste pas inactive. Sitôt conçue, elle se livre à des actes, intérieurs d'abord, puis extérieurs ; et ce sont ces actes qui constituent le *culte*, lequel est *intérieur* s'il ne se manifeste par aucun signe, demeurant concentré dans le fond de l'âme ; et *extérieur*, lorsqu'il se produit au dehors par la parole ou les mouvements du corps. Encore faut-il distinguer dans ce dernier, car il devient *public* quand, au lieu de se renfermer dans le cercle de

la famille, il est célébré avec plus ou moins de solennité dans un temple ou dans un lieu public.

Ajoutons que la dévotion se transmet et se propage par la parole, l'exemple et même l'influence du milieu où l'on vit. Si elle a un saint pour objet, les actes de religion accomplis en son honneur ne s'arrêtent point à cet élu de Dieu, mais vont jusqu'à l'Auteur même de toute sainteté que nous honorons dans ses serviteurs.

Etant désormais fixés sur la signification et la différence qui existe entre une dévotion et son culte public cherchons maintenant en quelle année la dévotion a été implantée dans la Nouvelle-France. C'est bien de la dévotion qu'il s'agit ici, et non du culte public dont nous connaissons déjà la date d'inauguration par la construction, en octobre 1629, de la *chapelle de Sainte-Anne*, au Cap Breton. (1) Nous le pressentons, c'est l'Acadie qui nous la fournira. Cette partie de la Nouvelle-France, en effet, a vu les commencements de sa colonisation quatre ans avant le Canada, et les débuts de son évangélisation, à Port-Royal, ont précédé de quatre ans aussi l'arrivée des premiers missionnaires à Québec. Nous devrions même dire onze ans, si les abbés Aubry et Fléché n'étaient venus plutôt en qualité de chapelains que de missionnaires.

La tribu des Micmacs s'étendait alors sur tout le territoire qui comprend maintenant la Nouvelle-Ecosse et une partie du Nouveau-Brunswick et de l'état du Maine : champ immense, tout en friche, mais digne de recevoir les prémices de notre sainte religion. Débarquant, le 22 mai 1611 (2) du navire de bon augure la *Grâce de Dieu*, vol. 1, p. 37.

les Pères Pierre Biard et Ennemond Massé se mettent de suite en frais d'allumer le flambeau de la foi à Port-Royal, au sein même de la nation. En échange de la langue que les sauvages leur apprennent,

(1) *Voyages de Champlain*, p. 1297.

(2) Père de Rochemonteix : *Les Jésuites et la Nouvelle-France*

ils leur inculquent les principes de la loi divine et leur communiquent l'ardeur de leurs dévotions. Pas n'est besoin d'un diplôme scellé ni d'un monument gravé pour attester que celle de sainte Anne occupe le premier rang : les faits le prouvent. Au reste, ne sont-ils pas membres et précurseurs de cette héroïque phalange de la Compagnie de Jésus qui, au dix-septième siècle, a imprimé sur la carte de la Nouvelle-France toute une constellation de noms de sainte Anne ? Qu'on regarde au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, partout enfin où ces zélés missionnaires ont porté leurs pas, on y trouve ce nom béni. Comment expliquer ce concert d'actions et cette unanimité de procédés, si tous n'eussent été animés d'un même sentiment et mus par une même impulsion : la dévotion à la bonne sainte Anne ?

On peut donc affirmer que les Pères Biard et Massé sont les ouvriers envoyés par le Seigneur, en 1611, dans sa vigne de la Nouvelle-France pour y implanter la dévotion à sainte Anne. Aussi, existe-t-il chez les Micmacs une tradition constante, d'ailleurs soutenue par l'histoire, que la dévotion à leur céleste patronne y est contemporaine de leur évangélisation.

P. GIRARD, C. SS. R.

QUESTIONS

— Dans la *Vie de l'amiral Courbet*, on voit que le grand marin fit sa première navigation, en 1851, à bord de la corvette la *Capricieuse*. Ce vaisseau était une forte corvette de 32 canons, désigné pour l'Extrême-Orient où elle devait chercher les traces de La Pérouse et compléter les travaux de l'illustre naufragé sur les écueils dangereux de ces mers lointaines.

N'est-ce pas la même corvette *Capricieuse* qui re-

monta le Saint-Laurent jusqu'à Québec en juillet 1855 et que Crémazie chanta dans des vers inoubliables ?

MARIN.

—Le 9 novembre 1793, Mgr Hubert, évêque de Québec, adresse une circulaire à son clergé, pour le prévenir qu'une frégate française, partant des côtes de la Nouvelle-Angleterre a l'intention de faire quelque entreprise sur la province du Bas-Canada. L'évêque demande au clergé de rappeler au peuple que son devoir est de rester fidèle au pouvoir établi, etc.

Je vois ailleurs que tous les pilotes du bas du fleuve ont été avertis de se trouver à l'Île du Bic, dès le printemps de 1794, probablement pour guider les vaisseaux anglais qui devaient venir pour défendre la colonie contre cette flotte française

Quelle était cette flotte française ? Par qui était-elle commandée ? A quelle occasion se trouvait-elle dans la Nouvelle-Angleterre ? Ces bruits de guerre étaient-ils sérieux ? Et, si oui, pourquoi renonça-t-elle à son entreprise ?

J. D. M.

Est-il à votre connaissance qu'un nommé José Labril (Mignault), de la Rivière-Ouelle, ait accompli des actes de bravoure, en 1759, lorsque le 78ème Highlanders, sous les ordres du colonel Malcolm Fraser y débarqua, pour incendier l'église et le village ?

J. D. M.

—Connaissez-vous quelque chose sur le compte de *Sergerie* et de *Madame Petit*, deux personnages assez célèbres dans la région du Bic. Ils vivaient dans la seigneurie du Bic vers 1810 ? Sir James Lemoyne en dit quelques mots dans son *Album du Touriste*.

XXX

—Où trouverais-je la liste des ouvrages pédagogiques publiés par feu François-Xavier Toussaint ?

PÉDAGOGUE.